

Le lobby des éoliennes a bien infiltré le Ministère de l'Ecologie !

Réponse à Barbara Pompili aux journalistes du Monde documentés par Greenpeace

C'est un dossier publié par le Monde du 28 juin intitulé « Derrière l'opposition aux éoliennes, une galaxie influente et pronucléaire » qui a mis le feu aux poudres.

Car au-delà de l'enquête fouillée et de bonne qualité des journalistes sur les réseaux des antis éoliens dont certains sont effectivement pronucléaire assumés, ce sont bien les propos de l'ancienne Ministre de l'Ecologie et désormais députée Barbara Pompili qui ont relancé le débat sur la très forte influence du lobby éolien sur les institutions françaises :

« On entend de la part des pronucléaire que RTE est vendu au lobby des renouvelables, ce qui est faux ».

Cette déclaration venant d'une militante antinucléaire pro-éolienne mérite donc une enquête plus approfondie sur la réalité ou non de l'infiltration par la filiale éolienne des institutions publiques ou des entreprises énergétiques.

Commentons par Réseau de Transport d'Electricité (RTE), cité par l'ancienne Ministre. C'est la nomination de François Brottes, ancien député à la tête de RTE qui a entamé l'influence du lobby éolien dans l'entreprise publique. Car François Brottes, n'est pas un député anodin. Après avoir été régulièrement invité d'honneur des colloques du syndicat de promoteur éolien France Energie Eolienne, il porte la loi de libéralisation des éoliennes en 2013 et est rapporteur de la loi pour la croissance verte du 17 août 2015 qui entend réduire la part du nucléaire à 50% du mix électrique et accélérer les énergies renouvelables en particulier les éoliennes. Il démissionne fin août 2015 juste après la promulgation de la loi et est nommé immédiatement après PDG de l'entreprise RTE chargé justement du raccordement des éoliennes au réseau électrique.

A cette époque François Bayrou, alors député s'insurge de ce véritable pantouflage :

« Cette décision est profondément malsaine. Un député, qui plus est un député président d'une commission [celle des Affaires économiques, N.D.L.R.], un député qui a porté un très grand nombre de textes, d'amendements concernant l'électricité, concernant EDF, va se retrouver à la tête d'une filiale d'EDF. [é] Ceci est insupportable. »

Ne pouvant plus être patron en raison de la limite d'âge, François Brottes est remplacé après son départ de RTE le 1^{er} septembre 2020, par Xavier Piechaczyk, le maître d'œuvre de la politique énergétique antinucléaire et pro-éolien à Mignon et à l'analyse sous le mandat de François Hollande et coordinateur de la loi portée justement par le député François Brotte. Le 4 janvier 2021, il nomme comme directrice de cabinet adjointe de RTE, Pauline Le Bertre l'ancienne patronne de France Énergie éolienne, le syndicat professionnel de lobbying de promotion de l'éolien en France. Dans l'organigramme de mai 2022 de RTE cette représentante de la filiale éolienne pendant des années est toujours en

poste au sein du cabinet du patron de RTE.

Mais c'est au sein de l'ancien Ministère de l'Ecologie de Barbara Pompili que s'est installé un incroyable lobby allemand pro éolien et antinucléaire dont on a peine à imaginer qu'il puisse encore être présent dans ce Ministère. En France, l'OFATE (Office Franco-Allemand de la transition énergétique), a de quoi interpellé. Cet organisme industriel éolien est une structure de droit allemand dont le siège se trouve à Berlin au sein du ministère fédéral de l'économie et de l'énergie et est financé à hauteur de 53 % par la filiale éolienne et de 46 % par les gouvernements allemand et français. Ce qui est beaucoup plus inquiétant, c'est que le bureau de représentation en France de ce lobby éolien a pour adresse « MTE DGEC 30.69 Tour Sequoia 92800 La Défense » soit l'adresse des locaux de la Direction générale de l'Énergie et du Climat c'est-à-dire la direction chargée au sein du Ministère de l'Ecologie de la politique énergétique de la France et des choix stratégiques dans le domaine électrique.

Cette organisation qui comprend tous les acteurs industriels de l'éolien et tous les organismes de lobbying et syndicat professionnel français et allemand sont situés dans les locaux même du Ministère de l'Ecologie français où se trouve l'organisme d'Etat décisionnaire en matière d'énergie. C'est donc un véritable agent d'influence allemand dans la mesure où seul ce pays dispose d'une industrie dans ce secteur d'activité, la France n'ayant dans cette opération que le statut de client ou de financeur avec l'argent public consacré aux énergies renouvelables.

Nous avons également découvert que les adresses électroniques des membres de cet organisme de lobbying allemand avaient ni plus ni moins l'indicatif du ministère de l'Ecologie. On retrouve cette organisation de la filiale éolienne dans une brochure publiée par le Ministère Allemand des affaires étrangères des acteurs clés de l'Energiewende au côté de WWF et de Greenpeace qui d'ailleurs la liste fournie sur son site est bien également membre actif de l'OFATE. Dans cette liste est précisé que l'OFATE est situé dans les locaux des ministères respectifs « concernés, permettant ainsi un échange avec les décideurs politiques » (sic).

Dans la liste des membres de l'OFATE on trouve également l'ADEME (anciennement agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie) devenue Agence de la transition énergétique qui est un établissement public industriel et commercial sous l'égide du Ministère de l'Ecologie. L'ADEME est connue pour ses études minimisant les impacts des éoliennes sur le cadre de vie des riverains. Très récemment l'établissement public a fait parler de lui pour son étude qui minimise totalement l'impact des éoliennes sur la valeur des biens immobiliers installés à proximité.

Dans le comité de suivi de l'étude qui ne comprenait qu'un membre de la filiale immobilière on retiendra la présence de 14 représentants de la filiale éolienne dont les principaux syndicats France Energie Eolienne FEE ou le Syndicat des Énergies Renouvelables SER et bien sûr l'inévitable OFATE évidemment évoquée. L'ADEME qui tente par tous les moyens de se donner une image de respectabilité et de neutralité est totalement associée à la filiale éolienne. D'ailleurs, les syndicats de promoteurs éoliennes FEE et SER sont tous les deux dirigés par d'anciens cadres dirigeants de l'ADEME Jean-Louis Bal et Michel Gioria. Les liens entre ADEME et filiale éolienne sont totalement imbriqués.

L'ADEME se fait également le relais des discours antinucléaires déjà exprimés par les ONG environnementales. En 2017 par exemple, l'agence va fortement critiquer la filiale des acteurs nucléaires EPR, n'hésitant pas dans un rapport à mettre en avant des arguments économiques et soulignant que « d'un point de vue économique, le

développement d'une filiale nucléaire de nouvelle génération ne serait pas compétitif pour le système électrique français ».

D'un autre côté, elle se fait militante de la cause des énergies renouvelables en estimant :

« L'optimisation économique de l'évolution du système électrique français conduit à une part d'EnR de 85 % en moyenne en 2050, et de plus de 95 % en 2060 » Ce document suivait celui qui avait fait la promotion en 2016 d'un scénario 100 % d'énergie renouvelable.

L'ADEME milite donc au sein même des institutions publiques pour une sortie du nucléaire progressive et un déploiement massif des énergies renouvelables vers un scénario de 100 % d'énergie renouvelable. Cette simple étude interroge sur la neutralité de l'établissement public, qui sert souvent de courroie de transmission et de crédibilisation des arguments commerciaux des promoteurs pétroliers ou des discours militants antinucléaires.

Après enquête on découvre également que l'ADEME est un acteur clef de l'écologie en France. En réponse au député Julien Aubert qui l'avait questionné à ce sujet, le Ministre de l'écologie devait en juin 2020 bien confirmer la participation capitaliste de l'ADEME dans la centrale écologiste allemande « Merkur », en précisant que des clauses de confidentialité avaient été signées et empêchaient une diffusion de l'information concernant l'aboutissement de cette transaction financière qui, selon ce Ministre restait isolée. Il n'en demeure pas moins que l'institution a été propriétaire pendant presque 8 ans et jusqu'au 13 mai 2020, à hauteur de 6,25 %, de la plus grande ferme écologiste en mer d'Allemagne.

Nous avons pu découvrir qu'en réalité l'ADEME avait une « petite soeur » intitulée ADEME Investissement qui opérait depuis 2018 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), créé par l'État en 2010 et mis en œuvre par le Secrétariat général pour l'investissement qui a pour objectif d'augmenter la croissance potentielle de la France. Dans le bilan publié par l'ADEME Investissement, il est précisé que c'est environ 4 milliards d'euros de crédits qui lui sont alloués sur la période 2010-2020 pour financer des projets innovants d'entreprises et développer les filiales industrielles de demain, et en particulier les énergies renouvelables marines. Dans ce dossier on découvre que l'ADEME est un investisseur important et régulier de la filiale écologiste maritime en particulier.

Du reste dans son ouvrage sur le nucléaire « Une affaire d'État » l'ancien Président de l'Assemblée Nationale Barnard Accoyer, confirme avec d'autres sources cette visible immixtion étatique au travers de l'ADEME des militants pro-écologiste et antinucléaire. Il n'hésite pas à d'ailleurs à dénoncer avec force un Ministre de l'Écologie infiltré au travers de l'exemple de l'ADEME.

Il est également intéressant de noter que l'ADEME est un des financeurs de l'association Négawatt ouvertement antinucléaire et pro-écologiste qui prône un scénario 100% renouvelable régulièrement cité comme référence par RTE précédemment cité, par certains courants politiques antinucléaire ou par Barbara Pompili alors Ministre. Du reste le financement par la filiale écologiste et gazière, par RTE ou par l'ADEME de l'association dont les travaux sont pris en référence par ces acteurs a fait l'objet d'une interpellation du Ministre de l'Écologie par la sénatrice Anne Catherine Loisier dans une question écrite au Sénat restée à ce jour sans réponse.

Ce scénario 100% est également largement soutenu par les associations Greenpeace (membre

de l'OFATE) ou le Global Strategic Communications Council (un réseau international promouvant la transition écologique) les deux structures qui ont justement apportées la documentation aux journalistes du Monde qui devaient avec une pointe de scepticisme préciser dans leur article précité que les antis écologistes d'aujourd'hui : « puissant lobby écologiste » aurait « infiltré » tous les niveaux de l'Etat : l'Agence de la transition écologique (ADEME), le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE), la direction générale de l'énergie et du climat et surtout le ministère de la transition écologique. »

En voici donc les preuves édifiantes et documentées.

Et il est maintenant urgent de mettre un terme à cette infiltration clairement identifiée de la filière écologiste dans nos institutions publiques de l'énergie.